



DIVORCE ET PENSION

Par **carnival**, le **15/02/2013** à **15:39**

bonjour,

Je suis séparé d'avec mon " mari " depuis pres de 3 ans. Une ordonnance de non conciliation a été rendu en Juillet 2010 en m'accordant la garde des 2 enfants et une pension de 100 euros par enfants. J'ai déménagé à plus de 800 km de chez lui et refait ma vie. J'ai eu un autre enfant . Le divorce n'avance pas car nous ne sommes pas d'accord pour les droits de visite et les moyens de transport. Je précise que j'ai demandé le divorce suite à coups et blessures et alcool depuis plusieurs années. Mon avocate ne me répond pas. Je ne peux pas en changer car la procédure est entamée sur paris. Ma fille, âgée de 16 ans, a fait un court séjour chez son père, qui a trouvé le moyen de la mettre en famille d'accueil pdt 1 mois,(sans me le demander au moment de la rentrée ds la famille), afin de faire encore une cure de désintoxication. Elle est revenue chez moi après. Voilà mon pbme, il ne paie plus la pension depuis Janvier 2012, demande à prendre le petit de 6ans pdt les vacances alors que le petit ne veut pas le voir, disant que le papa de paris est méchant. Je ne suis pas quoi faire.

- mon avocat ne répond pas.
- puis je demander un divorce pour altération de la vie conjugale en prenant un avocat de ma région vu que l'ONC a plus de 30 mois?
- comment puis je régulariser la pension?
- suis je obliger de le laisser prendre le petit?

Merci à tous de bien vouloir m'orienter.